

Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023/12/24

Date de la convocation : 8 décembre 2023	La séance débute à 18h00 et se termine à 20h10	Acte exécutoire à compter du : 15 décembre 2023	Affichée en Mairie le : 19 décembre 2023
---	--	---	--

Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 19

Étaient présent(e)s

M. FOURNIER
M. RISSER
Mme WAGNER
M. NOBILE
Mme MACAIGNE
M. MARRELLA
Mme MUHLMANN
M. DUMON

Mme KRAOUCHE
Mme KEUVREUX
Mme COLOMBEY
M. CHARO
M. BARBARAS
Mme DA ROCHA
M. DOLBEAU
Mme INTERRANTE

M. VILLA
Mme STEINBACH
M. IAFRATE arrivé à 18h35

Étaient absent(e)s avec procuration (10)

Mme OUTOMURO procuration à Mme WAGNER
M. SAUDRY procuration à M. RISSER
M. RUPPERT procuration à M. MARRELLA
Mme BENCI procuration à Mme MUHLMANN
Mme BALZER procuration à Mme KEUVREUX
M. IORFIDA procuration à Mme MACAIGNE

Mme MOLINA procuration à M. DOLBEAU
M. PELTIER procuration à M. IAFRATE
Mme GATTO procuration à Mme INTERRANTE
M. BEN-ARIF procuration à M. VILLA

Était absent(e)s excusé(e)s (0)

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU

24. Modification du tableau des effectifs – Suppressions de postes

Le Maire expose que dans le cadre de l'organisation des services municipaux et de l'évolution des besoins des services, il y a lieu de supprimer 5 postes.

Ces suppressions font suite à :

- 1 nomination à la promotion interne
- 2 avancements de grades

- 2 lauréats au concours interne d'agent de maîtrise

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,
VU décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
VU le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux,
VU le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux,
VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux,
VU les décrets n° 87-1101 et 87-1102 du 30 décembre 1987 portant statut particulier de certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés,

CONSIDERANT l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 24 octobre 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

SUPPRIME les postes suivants :

Emplois permanents à temps complet

Filière technique :

1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
4 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 15 décembre 2023

Le Maire,

A blue circular official stamp of the Mayor of Rombas, Moselle, is partially obscured by a handwritten signature in blue ink.

Lionel FOURNIER

Secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Jonathan Dolbeau.

Jonathan DOLBEAU